

Code Natura 2000 : A 233

Torcol fourmilier

Carte d'identité

Nom scientifique : *Jynx torquilla*

Classification : oiseau, Piciés

Taille : 16 - 17 cm

Poids : 30 à 45 g

Présence en Wallonie : mi-mars à novembre

Nid : dans un creux d'arbre

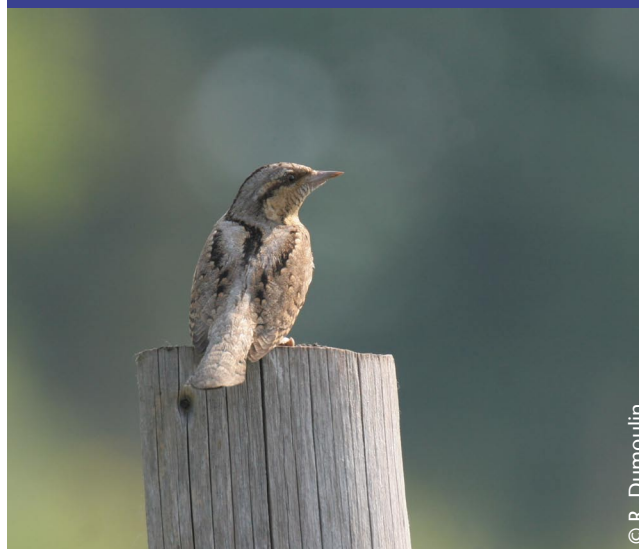
Nombre d'œufs : 8 à 12

Nombre de nidification : 1 à 2 par an

Hivernage : Afrique, au-delà du Sahara

Alimentation : insectes (surtout des fourmis),

Protection : aménagement des lisières forestières, maintien des zones ouvertes en forêt, conservation des vieux arbres et des arbres à loges de pic



© R. Dumoulin

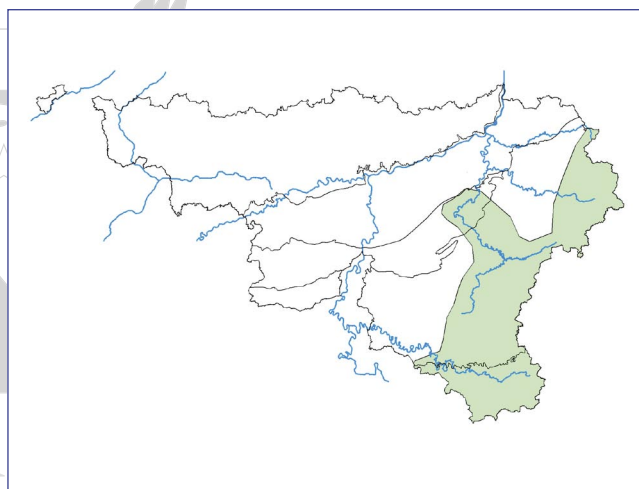
Identifier

Début avril, il est temps de vérifier toutes les clôtures avant de sortir le bétail en prairie. En inspectant les fils de fer barbelés dans une pâture, un oiseau particulier s'envole devant nous et va se poser sur un piquet à quelques dizaines de mètres. Cet oiseau, à peine plus gros qu'un moineau, se tient horizontalement sur le piquet. Son plumage a presque la même couleur que le bois sur lequel il est posé : le dessus de la tête, le dos et la queue sont gris avec une bande noire qui s'étend de la nuque à la base de la queue, les ailes sont brunes tachetées de noir, la gorge est de couleur crème avec de petites taches noires, le ventre est blanc tacheté de noir et la queue est barrée transversalement de barres noires diffuses. Un trait sombre passe sur l'œil et rejoint la nuque. Le bec est assez court et pointu. C'est un torcol fourmilier.

Oiseau au plumage mimétique, le torcol est souvent difficile à observer. On le voit régulièrement en période de migration dans les jardins tondus, il y cherche sa nourriture. Sur les sites de nidification, l'oiseau est nettement plus difficile à voir dans les arbres ou au sol, il se confond parfaitement avec son environnement. Seul son chant, une répétition de sons nasillards : « quin quin quin... », trahit sa présence et permet parfois de l'observer.

Observer

Le torcol est présent partout en Europe mais ses populations diminuent dans la plupart des pays. En Wallonie, il y a entre 40 et 60 couples recensés. On les trouve essentiellement en Lorraine (surtout en Gaume)



et en Ardenne, surtout dans les zones les plus élevées (Nassogne, Hautes-Fagnes...). Ailleurs, on voit surtout l'oiseau en halte migratoire.

Lors de la migration, on rencontre le torcol dans des milieux ouverts à végétation assez rase (prairies, coupes à blanc, jardins...). En période de nidification, il apprécie plutôt les milieux ouverts arborés ou les boisements clairs avec des plages herbeuses relativement rases. Les vergers abandonnés, les anciens parcs, les lisières forestières, les landes ou les friches avec des buissons, les bocages, les zones ouvertes en forêt (chablis, clairières, pessières incendiées...) sont autant de lieux susceptibles d'accueillir des torcols. La présence d'arbres âgés à cavités, de bois mort au sol et d'un sol riche en fourmis sont trois critères supplémentaires



déterminants dans le choix de l'installation du torcol. Les sites fréquentés sont en général bien secs et bien exposés aux rayons du soleil.

Le domaine vital du torcol s'étend sur 80 à 350 ha selon les habitats. Le territoire défendu est généralement plus petit et comprend le site de nid et quelques parcelles riches en fourmis. Le nid est une cavité dans un arbre, souvent une ancienne loge creusée par un pic. Il est en général fidèle au site de nid d'année en année. Des nichoirs sont parfois placés à l'intention du torcol.

Le torcol fourmilier se nourrit principalement (parfois exclusivement) de fourmis et de leurs larves. D'autres insectes sont aussi au menu du torcol. La plupart de la nourriture est prélevée au sol dans la végétation rase. Ce facteur est donc important pour le torcol. La fauche ou la tonte de certaines parcelles ainsi que le pâturage influencent positivement la densité de torcols sur certains sites car il peut alors se nourrir en ayant une vue dégagée.

Protéger

La disparition et l'altération des habitats de nidification du torcol sont à l'origine de la diminution des populations. L'utilisation d'insecticides et l'intensification des pratiques agricoles ont probablement diminué les ressources alimentaires et contraint l'espèce à délaisser certains secteurs. De plus, les changements climatiques (augmentation de la pluviosité durant la période de nidification) sont aussi des facteurs limitant la présence de l'espèce. Diverses mesures peuvent être prises pour favoriser le torcol dans les sites qu'il fréquente. Elles visent à créer des lisières attractives, maintenir des arbres à cavités et favoriser la présence de fourmis.

Le gestionnaire veillera à maintenir les arbres remarquables en lisière des parcelles forestières, jusqu'au-delà de leur mort naturelle, s'il n'y a pas de danger pour la sécurité des personnes. Ces arbres contiennent souvent des cavités dans lesquelles le torcol peut nicher. Les lisières (internes ou externes) devraient être développées par le maintien d'ourlets et/ou de cordons arbustifs d'une dizaine de mètres de largeur.

Le gestionnaire peut créer des îlots de vieillissement dans les boisements clairs. Cela consiste à déterminer des placettes de superficies variables dans lesquelles les gros bois (> 220 cm) sont maintenus afin de générer du bois mort. Les forêts dans lesquelles de tels îlots sont mis en place ont une richesse biologique nettement plus importante, notamment au niveau des insectes et de leurs prédateurs (les pics, notamment). Dans ces îlots et ailleurs, on veillera à conserver quelques gros hêtres. Si un arbre abrite une cavité de pic ou s'il est remarquable, on évitera de le couper avant sa mort naturelle et même au-delà, sauf s'il met en danger la sécurité.

Dans les massifs forestiers où le torcol est présent, le gestionnaire peut prévoir dans les plans d'aménagement d'adapter les termes d'exploitation, la surface des coupes et les délais de plantation afin de conserver ou de développer un boisement clair et ouvert favorable au torcol. S'il y a des chablis sur de petites superficies (<1 ha), le gestionnaire évitera de replanter la zone.

Enfin, là où le torcol est présent, les différents travaux forestiers devraient se dérouler en dehors de sa période de nidification, à savoir entre août et mars.

Dans les zones prairiales, on veillera à maintenir et à replanter les alignements de vieux arbres, les arbres isolés, les haies arborées et les vergers haute tige. Les parcelles herbeuses seront maintenues relativement rases sans pour autant y mener une gestion intensive.

En forêt comme en zone bocagère et prairiale on veillera à maintenir en place les fourmilières existantes. Il est aussi important de sensibiliser le public à respecter ces édifices. Ces mesures seront aussi favorables au pic noir et au pic cendré, d'autres espèces protégées fréquentant le même milieu que le torcol.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

